

Publié le 5 novembre 2019

57 nouvelles sociétés en 2019 pour atteindre 1 310 Epl sur l'ensemble du territoire

Après avoir atteint le cap des 1 300 sociétés en 2018, l'économie mixte locale poursuit sa croissance. Les Entreprises publiques locales (Epl) sont au nombre de 1 310 au 1er juin 2019. Elles produisent un chiffre d'affaires s'élevant à 13,7 milliards et emploient 63 377 personnes partout en France. L'édition 2019 du baromètre des Epl, [...]



Après avoir atteint le cap des 1 300 sociétés en 2018, l'économie mixte locale poursuit sa croissance. Les Entreprises publiques locales (Epl) sont au nombre de 1 310 au 1er juin 2019. Elles produisent un chiffre d'affaires s'élevant à 13,7 milliards et emploient 63 377 personnes partout en France. L'édition 2019 du baromètre des Epl, l'Eplscope, fait état plus globalement de la vitalité du mouvement quelques mois après les incertitudes introduites par l'arrêt du Conseil d'État du 14 novembre 2018.

Les Sociétés d'économie mixte (Sem) composent toujours la majorité des Epl en France. Ces sociétés ont atteint un stade de maturité en entrant dans un cycle de rationalisation. Elles sont désormais 899 sur l'ensemble du territoire (- 3 %), mais leur chiffre d'affaires enregistre une hausse significative (+ 2 %), témoignant de la croissance de leurs parts de marché. En parallèle, le nombre de Sociétés publiques locales (Spl) et de Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) progresse pour parvenir à respectivement 387 et 24 entreprises. L'attractivité de l'économie mixte locale, grâce à l'existence d'une palette complète de solutions adaptées, auprès des élus des collectivités territoriales se confirme année après année.

Le maillage du territoire par les Entreprises publiques locales est de plus en plus serré. Les mouvements de rattrapage observés dans l'ouest de la France, en Bretagne (71 sociétés) et en Pays de la Loire (84 sociétés), se poursuivent, alors que les Epl offrent toujours autant de perspectives aux décideurs locaux en Auvergne-Rhône-Alpes (202 sociétés), en Ile-de-France (153 sociétés) et en Outremer (104 sociétés). Elles desservent aussi abondamment les territoires littoraux (228 sociétés), les milieux ruraux (140 sociétés) et les zones de montagne (226 sociétés), pourtant marqués par un recul des services publics. L'économie mixte locale ne constitue donc pas qu'un phénomène urbain et/ou métropolitain.

Si les Epl sont historiquement intervenues dans l'aménagement (302 sociétés), l'habitat et l'immobilier (176 sociétés), ces secteurs ne sont plus les seuls. En effet, 337 sociétés ont désormais une activité principale relative au tourisme, à la culture et aux loisirs, tandis que 225 interviennent dans l'environnement et les réseaux et 132 dans le développement économique. La mobilité (80 sociétés) et les services à la personne (58 sociétés) constituent les autres secteurs d'intervention. Les Epl cherchent cependant à créer des synergies autour de leur activité : sous réserve de complémentarité, elles se diversifient en développant des activités proches ou en optant pour la filialisation.

Toutes les informations sont détaillées dans la synthèse de présentation et dans l'ouvrage lui-même, disponibles en cliquant sur les liens suivants :

- Télécharger l'Eplscope 2019 : <https://www.lesepl.fr/epl-publications/eplscope-2019-le-barometre-des-entreprises-publiques-locales/>
- Télécharger la synthèse de présentation : <https://www.lesepl.fr/2019/10/eplscope-2019-la-croissance-des-epl-se-poursuit/>

En complément, la plateforme numérique Epldata permet d'avoir accès aux données globales et aux données détaillées par région et par secteur d'activité, tout en donnant la possibilité de les comparer par rapport à l'année précédente.

- Accéder à la plateforme numérique Epldata : <https://epldata.lesepl.fr/>

